YACHT CLUB
DE CHERBOURG

CHAMPIONNAT FLOTTE PARTAGEE
J80 MANCHE
2026-2027
Et
FINALE de Flotte partagée NORMANDIE 2027
(regroupant le championnat CICH et le Championnat flotte partagée MANCHE)

REGLEMENT SPORTIF

1. Organisation :

Les épreuves du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE sont organisées par le Yacht Club de Cherbourg et le Yacht Club de Granville. Ces épreuves sont inscrites au calendrier fédéral FFVoile, au grade 5A, et l'organisation du Championnat est coordonnée par le Yacht Club de Cherbourg.

Les épreuves se courent en « flotte partagée » fournie par le club organisateur. L'arbitrage sera en arbitrage direct ou semi-direct.

La coordination du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE est assurée par :

- Maxime Mesnil : *maxime@yc-cherbourg.com*

2. Programmation et calendrier

2.1 Programmation du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE :

Championnat Flotte partagée J80 MANCHE 2026-2027 se déroulera sur 4 ou 5 étapes de Qualifications + 1 finale MANCHE + 1 finale NORMANDIE :

- **Etape1 : Yacht Club de Cherbourg / 28 novembre 2026/ Qualification**
- **Etape 2 : Yacht Club de Cherbourg / 12 décembre 2026 / Qualification**
- **Etape 3 : Yacht Club de Granville / 30 janvier 2027 / Qualification**
- **Etape 4 : Yacht Club de Cherbourg / 13 février 2027 / Qualification**
- **Etape 5 : A définir (problème de calendrier en mars) / Qualification**
- **Finale MANCHE : Yacht Club de Cherbourg / 3 et 4 avril 2027 / Finale**
- **Finale NORMANDIE : Yacht Club de Cherbourg / 22 et 23 mai 2027 / Finale**

3. Inscriptions au Championnat d'hiver Flotte partagée J80 YCC

3.1 Nom d'équipage

Chaque équipage s'inscrira au Championnat Flotte partagée J80 MANCHE sous un « nom d'équipage » qu'il aura choisi et qu'il faudra conserver pour l'ensemble des étapes du Championnat.
Les équipages seront classés au Championnat Flotte partagée J80 MANCHE sous leur « nom d'équipage ».

3.2 Composition d'équipage

La composition de l'équipage pourra changer d'une étape à l'autre (remplacements possibles de façon totalement libre). Cependant le nombre d'équipiers autorisés à bord sera précisé dans l'Avis de course.
A chaque étape, l'équipage désignera un représentant qui sera chef de bord. Ce représentant pourra également changer d'une étape à l'autre.
Tous les équipiers devront être à jour de leur licence FFVoile.

3.3 Inscriptions

L'avis de course sera disponibles sur le site du club organisateur. Les inscriptions se feront directement auprès des clubs organisateurs d'Etapes, selon les modalités définies dans l'Avis de course et selon les points 3.3 et 3.5 du présent Règlement. La date de début des inscriptions est fixée 1 mois avant la date de l'épreuve, ainsi les inscriptions débuteront :

Pour l'étape 1 : Le 28 octobre 2026
Pour l'étape 2 : Le 12 novembre 2026
Pour l'étape 3 : Le 30 décembre 2026
Pour l'étape 4 : Le 13 janvier 2027
Pour l'étape 5 : 1 mois avant la date l'épreuve
Pour la finale MANCHE : Le lendemain de la dernière étape.
Pour la finale NORMANDIE : Demande d'invitation à envoyer au plus tard le 23 avril 2027

Une inscription préalable ne sera pas considérée.

3.4 Droits d'inscription

Les montants des inscriptions seront de

- 100€ par équipage pour les étapes de qualifications
- 200€ pour la finale MANCHE avec repas d'équipage samedi soir
- 200€ pour la finale NORMANDIE avec repas d'équipage samedi soir

3.5 Limitation du nombre de places

Pour chaque étape de qualifications, il y aura un nombre de places limitées qui sera annoncé dans l'Avis de course.
Afin de favoriser la diversité des clubs représentés et de développer l'esprit « interclubs » du Championnat, un certain nombre de places seront attribuées selon les modalités suivantes :

1. 5 places sont réservées aux clubs organisateurs de l'Etape.
2. 1 place est réservée pour chacun des autres clubs de la ligue désirant participer.
3. Après avoir respecté les 2 points ci-dessus, s'il reste des places à attribuer à la fin des préinscriptions, l'organisateur de l'étape pourra les attribuer, y compris en inscrivant des équipages « hors ligue ».

NB : chaque équipage représente donc un club qui est celui majoritairement représenté au sein de l'équipage.

4. Classement du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE

4.1 Classement de chaque étape :
Chacune des étapes donnera lieu à son classement propre.
Un vainqueur sera désigné pour chaque étape et un classement général de l'étape sera établi.
A l'issue de chaque étape, des points seront attribués à chaque équipage selon le système « a minima » des RCV (annexe A) : 1 point pour le 1er, 2 points pour le 2ème, etc.
Un équipage absent à une étape marquera le nombre de points correspondant au nombre total d'équipages classés sur l'étape + 1.

4.2 Classement qualification Championnat Flotte partagée J80 MANCHE :
Le classement des phases de qualifications sera établi en additionnant les points des 4 meilleurs résultats sur 5 étapes pour chaque équipage.
En cas d'annulation d'étape(s), le classement général sera établi :

- en additionnant les points des 3 meilleurs résultats sur 4 étapes si 4 étapes sont courues,
- ou en additionnant les points des 3 étapes si seulement 3 étapes ont été courues
- ou en additionnant les points des 2 étapes si seulement 2 étapes ont été courues
- ou sur une seule étape si une seule étape a été courue.

En cas d'égalité de points au classement général, le départage sera fait selon la section A8 des RCV.

4.3 Sélection pour la finale MANCHE 2027 :
16 équipages seront invités à la Finale MANCHE :

- Les 12 premiers équipages du classement Championnat d'hiver Flotte partagée J80 YCC après les étapes de qualifications seront sélectionnés pour participer à la Finale Manche.
- 4 équipages seront invités par l'OA.

4.4 Classement finale Championnat Flotte partagée J80 MANCHE :
Le vainqueur de la Finale MANCHE sera déclaré Vainqueur du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE 2026-2027.
Les 6 premiers équipages de la finale Manche seront sélectionnés pour participer à la Finale de flotte partagée Normandie 2027

5. Finale de flotte partagée NORMANDIE

5.1 Sélection finale NORMANDIE :
16 équipages seront invités à la finale de flotte partagée NORMANDIE 2026-2027 comme suit :

- Les 6 premiers équipages du classement général du championnat CICH 2026-2027
- Les 6 premiers équipages de la finale MANCHE de flotte partagée 2027
- 4 Wild Card seront attribuées, en priorité à des équipages U26
- Attribution des places restantes en fonction des désistements des équipages sélectionnées par la commission de sélection

Les demandes d'invitation pour la Finale de flotte partagée seront à envoyer à l'organisateur au plus tard le 23 avril 2027.

8 J80 seront mis à disposition pour la finale de Normandie

Une commission de sélection validera les demandes d'invitations au plus tard le 26 avril 2026

Composition de la commission de sélection :

- Au titre de la ligue de voile de Normandie, Cédric Château ou son représentant
- Au titre de responsable du championnat Manche, Maxime Mesnil ou son représentant
- Au titre de responsable championnat CICH, Jean-Paul Réné ou son représentant

5.2 Classement Finale Normandie :
Le vainqueur de la Finale flotte partagée NORMANDIE sera déclaré Vainqueur du Championnat Flotte partagée NORMANDIE 2026-2027.

5.3 Sélection Normandie U26 :
Voir règlement de sélection de la ligue de voile de Normandie 2026-2027.

6. Règles applicables

Le Championnat Flotte partagée J80 MANCHE est régi par :
- les règles de course à la voile de World Sailing 2025-2028
- les prescriptions de la FFVoile,
- le présent Règlement du Championnat Flotte partagée J80 MANCHE,
- les Avis de course et les Instructions de course des différentes étapes prévues au programme.